6 BONNES RAISONS *d'installer* UN DÉTECTEUR DE FUMÉE



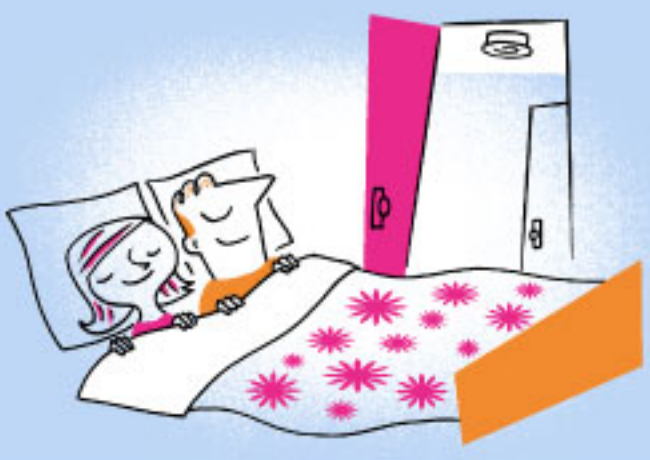
1 C'est obligatoire !

D'ici le 8 mars 2015, chaque logement devra être équipé d'au moins un détecteur de fumée.



2 Il donne l'alerte

La plupart des victimes d'incendie décèdent d'une intoxication aux fumées durant leur sommeil. Un détecteur donne l'alerte avant qu'il ne soit trop tard.



3 Une efficacité prouvée

En Angleterre, où l'installation d'un détecteur de fumée dans chaque logement est déjà obligatoire, la mortalité en cas d'incendie a baissé de moitié.



4 Il peut limiter les dommages

La diffusion d'une alarme dès les premières fumées permet d'appeler immédiatement les pompiers.



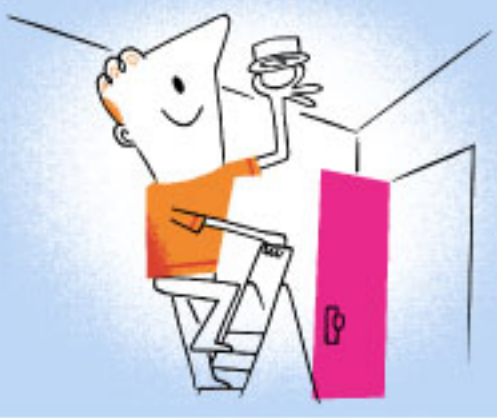
5 Il est bon marché

Pour 20 euros en moyenne, renforcez votre protection contre l'incendie !
Les détecteurs sont en vente dans les magasins de bricolage et les grandes surfaces.



6 Et facile à installer

Il suffit de fixer le détecteur idéalement au plafond, en priorité dans les zones desservant les chambres.



LE SAVIEZ-VOUS ?

1 INCENDIE toutes les **2 MINUTES** en France

80 % DES DÉCÈS dus à l'intoxication par la fumée

2E CAUSE DE MORTALITÉ chez les enfants de moins de 5 ans

800 MORTS 10 000 blessés par an

70 % des incendies mortels **DÉCLENCHÉS LA NUIT**

20 % des **HABITATIONS** équipées en France contre 88 % en Angleterre

www.territoires.gouv.fr/detecteurdefumee

www.pompiers.fr/prevention

#detecteurdefumee

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ

La prévention par les SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE